

**Coupe de France de chiens courants de la Société Centrale Canine sur lapin
organisée par le club Français du Basset Artésien Normand et du Chien d'Artois
le 17 mars 2012 sur les territoires de SAINT-MARCEL (Indre).**

Jury : Dr Jacques BOURDON (Président), MM. Gérard GENICHON et Alain ROUSSEAU

L'organisation de cette Coupe de France 2012 sur lapin a été confiée par la commission chiens courants de la S.C.C. au club du Basset Artésien Normand et du Chien d'Artois.

Il faut féliciter chaleureusement M. Pierre BRUN, Président de ce club, secondé par Mme BRUN, M. Michel PLATRET, et toute leur équipe, car leur accueil et leur organisation furent parfaits sur tous les plans, et dans le moindre détail.

Les territoires étaient excellents, bien fourrés, et la densité suffisante de lapins a permis à tous les lots de s'exprimer dans de bonnes conditions.

Nous témoignons aussi notre reconnaissance à M. Jacques LASSERRE, Président de l'Amicale des chasseurs et propriétaires de Saint-Marcel et à M. Joël LESSAULT et leurs amis, qui ont bien voulu mettre leurs beaux territoires à disposition et ont joué un rôle essentiel dans l'organisation.

Le temps fut favorable et la voie a paru bonne tout au long de la journée. L'ambiance fut excellente et, au nom du jury, je félicite tous les concurrents de leur grande sportivité.

La plupart des clubs concernés étaient représentés par leur président : Fauve de Bretagne (M. Gourdon), Griffon Vendéen (M. Oustrières), Bleu de Gascogne (M. Génichon, Vice-Président), Artésien Normand (M. Brun) et moi-même pour le Beagle.

La chaleur actuelle des relations entre tous ces clubs a pu être constatée à cette occasion. Jacques MENUT, Président de la Commission chiens courants de la S.C.C, en était ravi.

Le plateau de récompenses était remarquable, grâce, en particulier, à M. Pierre ROUILLON, Président de la Société Canine du Centre, (présent au début de cette manifestation), à M. de Ponchalon, Président de la Fédération des Chasseurs de l'Indre (qui était représenté par son Vice-Président, Gérard Génichon). M. Jean Roy, maire de Saint-Marcel, était présent aux résultats.

J'ai été heureux de revoir, à cette occasion, mon vieil ami juge Jacques Le Magnan, venu en voisin assister à ces épreuves.

L'accord fut total avec mes collègues juges : Gérard Génichon et Alain Rousseau, que je remercie pour leur sollicitude et leur compétence. Nous avons jugé tous les lots en parfaite harmonie. J'ai été très heureux de présider ce jury, étant très attaché à cette Coupe de France (que j'ai moi-même remportée avec mes Beagles en 1984).

Les sept lots, sélectionnés par chaque club, étaient de très bon niveau et ont montré aux nombreux spectateurs présents leurs qualités respectives inhérentes à chaque race.

La meilleure prestation a été réalisée, de l'avis unanime, par les Beagles de Jacques et Jean-Luc Gauthier. Ils ont montré de très grandes qualités, chassant brillamment de nombreux lapins. Les Bassets Fauves de Bretagne de M. Arnaud Mével, ont également fait une très belle prestation ; leur modèle pourrait être meilleur (il ne faut pas oublier que, selon le barème des points, les jurys doivent tenir compte, aussi, de la morphologie des chiens, la sélection associée des qualités de chasse et des modèles étant le but recherché). Les Bassets Artésiens Normands, à la 3^{ème} place, ont aussi montré de très grandes aptitudes, de même que les petits Bassets Griffons Vendéens et les Grands Bassets Griffons Vendéens.

Les Bassets-Hounds n'ont pas bénéficié du tirage au sort : le terrain qui leur fut imparti était particulièrement difficile. Le lot des Bassets Bleus de Gascogne était constitué de sujets jeunes.

Encore bravo à tous les acteurs de cette Coupe de France 2012 , très réussie !

Docteur Jacques BOURDON
Président du Jury

Lot n° 1 – **4 Grands Bassets Griffons Vendéens**, très bien typés, appartenant à M. Jean-Claude DESTRIKATS 244 chemin de Pinsolle 40390 SAINT ANDRE DE SEIGNANX, découplés à 7h30 au lieu dit « Les Chênes Américains » n° 1. Chiens très chasseurs dont la quête manque un peu de méthode. Un lièvre est lancé mais les chiens sont repris rapidement. Ensuite 4 lapins sont successivement lancés par Alpha, puis Eclair, ce qui donne lieu à des courtes menées. Les chiens ont parfois surallé la voie.

Ont obtenu :

Alpha	125 points BC TB
Eclair des Echos du Seignanx	120 points BC B
Christal des Echos du Seignanx	115 points BC B
Cheeva des Echos du Seignanx	115 points BC B

Lot n° 2 – **4 Bassets Artésiens Normands** de très bon modèle appartenant à MM. Bernard et Olivier BARUTEL 5 Montée d'Almandière 03260 BILLY, découplés à 8h30 au lieu dit la Côte des Chaux. Après une quête en plaine dans des petits ronciers, les chiens rentrent dans de grands fourrés. Ils lancent successivement plusieurs lapins qu'ils chassent très vivement et bien ameutés, criant bien.

Ont obtenu :

Ebène de la Bastide de Guyenne	140 points BC TB
Babel de la Bastide de Guyenne	135 points BC TB
Bollène de la Bastide de Guyenne	135 points BC TB
Bahia de la Bastide de Guyenne	130 points BC TB

Lot n° 3 – **4 Bassets Bleus de Gascogne** d'un modèle de chasse correct à M. Christian BENITEZ 23 avenue du Sambuc 34230 VENDEMIAN, découplés à 9h45 au lieu dit « la Côte des Chaux ». Après une très longue quête, un lapin lancé par Etincelle est correctement mené pendant une courte période, puis il se terre.

Ont obtenu :

Etincelle	115 points BC B
Diabolo du Bois de Doly	110 points BC B
Créole de Jouan Lagarde	105 points BC B
Fatou des Iris du Sambuc	105 points BC B

Lot n° 4 – **4 Bassets Fauves de Bretagne** d'un bon modèle de chasse à M. Arnaud MEVEL Kervoëlic 29710 PEUMERIT, sont découplés à 10h50 « aux Chênes américains » n° 2. Lot de chiens très chasseurs, vifs au fourré, s'ameutant très bien. De nombreux lapins sont lancés et très bien menés sur de longs parcours. (Les gorges de ces chiens sont un peu aiguës). Uzelle se met particulièrement en évidence. Lot très bien conduit.

Ont obtenu :

Uzelle	152 points BC EXC
Dordogne	145 points BC TB
Ecume	140 points BC TB
Aïti	135 points BC TB

Lot n° 5 – **4 Bassets-Hounds** d'un très bon modèle appartenant à M. Richard DROUIN 19 rue Julien Minos 78730 SAINTE MESME, découplés à 14h25 au lieu dit « les Sapins de la Baronne ». Terrain très difficile, fourré et encombré d'arbres tombés. Quelques lapins sont lancés, mais chassés avec difficultés en raison de la configuration du territoire, ce qui entraîne des chasses en forlonger.

Ont obtenu :

Andaye du Rallye du Moulin des Asters	120 points BC B
Bongo du Rallye du Moulin des Asters	115 points BC B
Abigwënn du Rallye du Moulin des Asters	115 points BC B
Eastwood du Rallye du Moulin des Asters	110 points BC B

Lot n° 6 – **4 Beagles** d'un excellent modèle appartenant à MM. Jacques et Jean-Luc GAUTHIER la Haute Bourie 85600 TREIZE SEPTIERS, découplés à 15h30 au lieu dit « la Vigne à Jojo ». Ce lot très homogène entre immédiatement en action, lance et chasse très vivement de nombreux lapins, qui sont bousculés pendant toute la prestation, dans un territoire très fourré, le plus souvent sous la conduite de Dario, particulièrement requérant et brillant, et de César.. Prestation remarquable de ces chiens très criants. Excellente conduite des propriétaires.

Ont obtenu :

Dario du Grain de Forêt	165 points BC EXC CACT
César des Bords du Gui	150 points BC EXC
Brisca des Bords du Gui	140 points BC TB
Caline des Bords du Gui	135 points BC TB

Lot n° 7 – **4 Petits Bassets Griffons Vendéens** d'un excellent modèle à M. Jean-Pierre COLLET 22 chemin de la Mouillère 47390 LAYRAC, découplés à 16h40 au lieu dit « les Sables ». Ces chiens ont montré d'excellentes qualités d'ensemble et ont très bien chassé, lancé et mené plusieurs lapins, particulièrement sous l'impulsion de Vanille, chienne très active.

Ont obtenu :

Vanille du Clos de Lamoulière	140 points BC TB
Baronne du Cos de Lamoulière	130 points BC TB
Bohême du Clos de Lamoulière	125 points BC TB
Boucane du Clos de Lamoulière	115 points BC B

Classement des lots

1^{er} – **Beagles** appartenant à MM. Jacques et Jean-Luc Gauthier 590 points, **gagnant la Coupe de France sur lapin 2012.**

2^e – **Bassets Fauves de Bretagne** appartenant à M. Arnaud Mével 572 points

3^e – **Bassets Artésiens Normands** appartenant à MM. Bernard et Olivier Barutel 540 points

4^e – **Petits Bassets Griffons Vendéens** appartenant à M. Jean-Pierre Collet 510 points

5^e – **Grands Bassets Griffons Vendéens** à M. Jean-Claude Destribats 475 points

6^e – **Bassets-Hounds** à M. Richard Drouin 460 points

7^e – **Bassets Bleus de Gascogne** à M. Christian Bénitez 435 points.

Classement individuel

1^{er} – **Médaille d'or de la S.C.C. : DARIO du Grain de Forêt**, Beagle, à Jacques et Jean-Luc GAUTHIER 165 points CACT

2^{ème} – **Médaille d'argent de la S.C.C. : UZELLE**, Basset Fauve de Bretagne à M. Arnaud MEVEL 152 points BC EXC

3^{ème} – **Médaille de bronze de la S.C.C. : CÉSAR des Bords du Gui**, Beagle, 150 points BC EXC

Le jury : Dr Jacques BOURDON (Président), MM. Gérard GÉNICHON et Alain ROUSSEAU.